



TENNIS DE TABLE

Section fondée en 1948

DE LA ROYALE INTERCORPORATION LIEGEOISE

Fondée en 1922

Belfius BE09 0689 4950 6957

Communication des résultats.

!!!!!! Attention uniquement !!!!!

Par mail : secretariat.riltt@gmail.com : Jusqu'au vendredi 10h00

Feuilles d'arbitrage.

Les feuilles d'arbitrage doivent être expédiées en format JPG ou PDF uniquement à l'adresse mail :
secretariat.riltt@gmail.com

Elles doivent y parvenir pour le samedi midi suivant le match.

[Http://riltt.be](http://riltt.be)

Calendrier 2025-2026

Semaine 1	4 septembre 2025	Challenge Vanruten 1/16
Semaine 2	11 septembre 2025	Challenge ethias 1/16
Semaine 3	18 septembre 2025	1ière journée interclubs
Semaine 4	25 septembre 2025	2ième journée interclubs
Semaine 5	2 octobre 2025	3ième journée interclubs
Semaine 6	9 octobre 2025	4ième journée interclubs
Semaine 7	16 octobre 2025	5ième journée interclubs
Semaine 8	23 octobre 2025	matchs remis
Semaine 9	30 octobre 2025	Challenge Vanruten 1/8
Semaine 10	6 novembre 2025	6ième journée interclubs
Semaine 11	13 novembre 2025	7ième journée interclubs
Semaine 12	20 novembre 2025	8ième journée interclubs
Semaine 13	27 novembre 2025	Challenge ethias 1/8
Semaine 14	4 décembre 2025	matchs remis
Semaine 15	11 décembre 2025	9ième journée interclubs
Semaine 16	18 décembre 2025	10ième journée interclubs
Semaine 17	25 décembre 2025	Libre
Semaine 18	1 janvier 2026	Libre
Semaine 19	8 janvier 2026	Tournoi de Doubles
Semaine 20	15 janvier 2026	1ière journée interclubs
Semaine 21	22 janvier 2026	2ième journée interclubs
Semaine 22	29 janvier 2026	3ième journée interclubs
Semaine 23	5 février 2026	Challenge Vanruten 1/4
Semaine 24	12 février 2026	4ième journée interclubs
Semaine 25	19 février 2026	5ième journée interclubs
Semaine 26	26 février 2026	Challenge Ethias 1 / 4
Semaine 27	5 mars 2026	matchs remis
Semaine 28	12 mars 2026	Tournoi dames et vétérans
Semaine 29	19 mars 2026	6ième journée interclubs
Semaine 30	26 mars 2026	7ième journée interclubs
Semaine 31	2 avril 2026	8ième journée interclubs
Semaine 32	9 avril 2026	Matches remis
Semaine 33	16 avril 2026	9ième journée interclubs
Semaine 34	23 avril 2026	10ième journée interclubs
Semaine 35	30 avril 2026	Tournoi individuel
Semaine 36	7 mai 2026	Demi finale et finale challenge Vanruten
Semaine 37	14 mai 2026	jour libre
Semaine 38	21 mai 2026	Demi finale et finale challenge ethias
Semaine 39	28 mai 2026	journée tournoi reporté
Semaine 40	4 juin 2026	Assemblée générale obligatoire

Président

Monsieur PAUL Thierry Rue
des Clers, 7
4430 Ans

GSM 0495 – 67.88.26

Adresse mail : secretariat.riltt@gmail.com

Vice – Président

Monsieur FAGNOUL Raymond Place
J. Wauters, 4
4140 Sprimont

GSM 0473 - 36.66.80

Adresse mail : secretariat.riltt@gmail.com

Secrétaire

Monsieur JAMAIGNE LAURENT

Rue des Aubépines, 13

4680 Oupeye

GSM : 0472 : 58 48 42

Adresse mail : secretariat.riltt@gmail.com

Secrétaire suppléant :

Monsieur SCMITZ Ludovic

Adresse mail : secretariat.riltt@gmail.com

Trésorier

Madame COLLIN Catherine
Place g rard Froidmont, 22/11

4681 Hermalle sous Argenteau

GSM : 0476/ 79 19 59

Adresse mail : secretariat.riltt@gmail.com

Trésorier suppléant :

Monsieur MARCHANDISE Michel

Rue Provinciale, 146A

4450 Liers

GSM : 0475 /80 09 91

Adresse mail : secretariat.riltt@gmail.com

Membre

Monsieur GODDIN Eric

Rue Georges Thones, 11

4020 Liège

GSM 0497 68 25 72

Adresse mail : secretariat.riltt@gmail.com

CLUBS

Auto-école Georges	:	Toutes les équipes à 20h00 at home 3B-
Fibreglass	:	Toutes les équipes à 20h15 at home.
AC Flémalle	:	Toutes les équipes à 20h00 at home.
AC Grâce	:	Toutes les équipes à 20h00 at home.
Bonbon Addict	:	Toutes les équipes à 20h15 at home
Coq Mosan	:	L'équipe à 20h15 at home
Dradincom	:	Lundi à 20h00 at home.
Ethias	:	Toutes les équipes à 20h15 at home.
Le Campus	:	Toutes les équipes à 20h00 at home
Magotteaux	:	Toutes les équipes à 20h00 at home.
Millefeuilles	:	Toutes les équipes à 20h00 at home. Sainte-
Julienne Fléron	:	Toutes les équipes à 20h15 at home.
Socolie/E.D.F. Luminus	:	Toutes les équipes à 20h00 at home. TRB
Chemédica	:	Toutes les équipes à 20h15 at home.
Together	:	Toutes les équipes à 20h00 at home.
Witch Team	:	Toutes les équipes à 20h00 at home

Annexe n° 1 - Barème des Amendes & Mauvais Points

		€	Points	
1.-	Absence lors de l'Assemblée Générale. (Art. 10 des Statuts RIL TT)	25,00	Adm. 10	
2.-	Absence lors de la remise des Coupes et Médailles. (Art. 40 .7)	25,00	Adm. 10	
3.-	Forfait général. (Art. 32)	50,00	Adm. 10	Sp. 40
4.-	Forfait sanction. (Art. 29)			
	1re infraction	7,50	Adm. 5	Sp. 10
	2me infraction	10,00	Adm. 5	Sp. 10
	3me infraction	12,50	Adm. 5	Sp. 10
	4me infraction	15,00	Adm. 5	Sp. 10
5.-	Alignement d'un joueur non qualifié. (Art. 7 .2) + forfait sanction	25,00	Adm. 10	Sp. 10
6.-	Alignement d'un joueur non affilié. (Art. 7 .2) + forfait sanction	25,00	Adm. 10	Sp. 10
7.-	Falsification de la feuille d'arbitrage. (Art. 15 .7) + forfait sanction	25,00	Adm. 10	Sp. 10
8.-	Forfait non prévenu. (31 .1 .3 & .4)			
	1re infraction	7,50	Adm. 5	Sp. 10
	2me infraction	10,00	Adm. 5	Sp. 10
	3me infraction	12,50	Adm. 5	Sp. 10
	4me infraction	15,00	Adm. 5	Sp. 10
9.-	Forfait prévenu. (Art. 31 .2)	7,50	Adm. 5	Sp. 10
10.-	Absence d'un joueur. (Art. 30)			
	1.rencontre non jouée			Sp. 1
	2.rencontres non jouées			Sp. 2
	3.rencontres non jouées			Sp. 3
11.-	Feuille d'arbitrage non transmise. (Art. 16 .1)			
	1re infraction	7,50	Adm. 5	
	2me infraction	10,00	Adm. 5	
	3me infraction	12,50	Adm. 5	
	4me infraction	15,00	Adm. 5	
	5me infraction	17,50	Adm. 5	
12.-	Feuille d'arbitrage reçue tardivement. (Art. 16 .1)			
	1re infraction	5,00	Adm. 5	
	2me infraction	7,50	Adm. 5	
	3me infraction	10,00	Adm. 5	
	4me infraction	12,50	Adm. 5	
	5me infraction	15,00	Adm. 5	
15.-	Documentation demandée au journal, et transmise après la date prévue. (Art. 3 .1)			
	par infraction	15,00	Adm. 5	
16.-	Documentation incomplète. (Art. 3 .1)			
	par infraction	5,00	Adm. 5	

17.-	Erreur sur la feuille d'arbitrage.	par infraction	Adm. 1
18.-	Réclamation ou appel jugé futile. (Art. 39 .2)		5.00 Adm. 5
19.-	Réclamation ou appel jugé vexatoire. (Art. 39 .2)		10,00 Adm. 10
20.-	Matériel défectueux. (Art. 45 .1)		5.00 Adm. 5
21.-	Non paiement avis de trésorerie. (Art. 6 .2)		15,00 Adm. 10

* * * * *

Annexe n° 2 - Classification des joueurs

Série N C (de 10 à 45 points)

Lors de toute nouvelle affiliation pour laquelle un classement de référence ne permet pas un classement supérieur, ainsi qu'au début de la saison sportive suivante, s'il est descendu en dessous de ce minimum la saison précédente, le joueur N C est crédité de 26 points. Cette règle permet la cotation des points de contre-performance. Le minimum reste cependant 10 points.

Série E (de 46 à 185 points)

E 6	:	de 46 à 80 points
E 4	:	de 81 à 115 "
E 2	:	de 116 à 150 "
E 0	:	de 151 à 185 "

Après la deuxième saison sportive complète, le joueur E 6, même s'il est descendu en dessous de ce minimum, verra son classement réajusté de façon à rester E 6.

Série D (de 186 à 325 points)

D 6	:	de 186 à 230 points
D 4	:	de 231 à 255 "
D 2	:	de 256 à 290 "
D 0	:	de 291 à 325 "

Série C (de 336 à 465 points)

C 6	:	de 326 à 360 points
C 4	:	de 361 à 395 "
C 2	:	de 396 à 430 "
C 0	:	de 431 à 465 "

Série B (de 466 à 605 points)

B 6	:	de 466 à 500 points
B 4	:	de 501 à 535 "
B 2	:	de 536 à 570 "
B 0	:	de 571 à 605 "

Série A + de 606 points

* * * * *

Annexe n° 3 - Tableau de comparaison

	<u>R.I.L.</u>	<u>A. F. F. R. B. T. T.</u>	<u>F. R. O. T. T. B. F.</u>
A 1			
A 2			
A 3			
A 4			
A 5		.. Série A ...	. Série A 1/4 ...
A 6			
A 7			
A 8		 B 0	. Série A 5/8...
A 9			
A 10			
A 11		 B 2	. Série A 9/10..
A 12			
A Pi			
B 0		B 4.....	B 1, 2, 3
B 2		B 6.....	B 4, 5, 6
B 4		C 0	... C 1, 2
B 6		C 2	... C 3, 4
C 0		C 4	... C 5, 6
C 2		C 6.....	D 1, 2, 3
C 4		D 0.....	D 4, 5, 6
C 6		D 2	... E 1, 2
D 0		D 4	.. . E 3, 4
D 2		D 6	.. . E 5, 6
D 4		 E 0	
D 6		 E 2	 F 1
E 0		 E 4	
E 2		 E 6	
E 4			 F 2
E 6			
N C		 N C	 N C

Annexe n° 4 - Frais de Juge - Arbitre

Tout club demandant au Comité T.T. la désignation d'un juge-arbitre, pour quelque compétition que ce soit, remboursera directement à ce dernier les frais et indemnités ci-après :

1.- Frais de déplacement :

Soit le déplacement le plus économique en considérant le trajet du juge-arbitre entre son domicile et le local où a lieu l'organisation.

2.- Indemnités forfaitaires :

- 15 € si la prestation est de moins de 4 heures.
- 25 € si la prestation à une durée de 4 à 8 heures.
- 40 € si la prestation est de plus de 8 heures.

A noter, que dans le cadre d'un tournoi, il doit être tenu compte également des .3, .4 et .5 de l'article 53. Les montants sont susceptibles de révision chaque saison.

* * * * *

